

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
commune de TOURNEMIRE**

Délibération n°2026-07-03

Séance **du 05 juin 2026**

**Nombre de conseillers**

En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Absents	2

Date de convocation :  
28/05/2026

Date d'affichage :  
28/05/2026

**OBJET**

**Délibération Election  
des suppléants pour les  
élections sénatoriales au  
scrutin majoritaire (-  
1000 hab).**

Acte rendu exécutoire  
Par dépôt  
en Préfecture de Rodez  
Le 06/06/2026  
et publication sur le site  
internet de la commune  
[www.tournemire-aveyron.fr](http://www.tournemire-aveyron.fr)  
le 09/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Prieto Elodie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme MILLER (procuration à Mme PRIETO) et Mr FRAYSSE (procuration à Monsieur COUSY)

Madame Céline CRISTOL a été nommée secrétaire.

**Vu** le code électoral ;

**Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;  
**Vu** l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

*a) Composition du bureau électoral*

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM.ROBERT Hugues, MELOU Colette, PRETO Elodie, MONTEILLET Laure. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des suppléants*

Les candidatures enregistrées :

- Mme MELOU Colette
- Mr COUSY Christophe
- Mr ROHI Philippe

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidats, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
commune de TOURNEMIRE**

Ont obtenu :

MME MELOU Colette Née le 23/02/1959  
à AUBAGNE

A été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M COUSY Christophe Né le 12/10/1962  
à SAINT-AFFRIQUE

A été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M ROHI Philippe Né le 04/12/1970  
à SAINT-AFFRIQUE

A été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.*

Le Maire, Christophe COUSY  
Acte dématérialisé

La secrétaire de séance  
Céline CRISTOL



*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Télérecours*